

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

1  
REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
Travail-Justice-Solidarité

-----  
DIRECTION NATIONALE DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE  
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

-----  
INSTITUT DE RECHERCHE  
LINGUISTIQUE APPLIQUEE  
(IRLA)

# LE NOUVEL ALPHABET DES LANGUES GUINEENNES

PAR :  
Sâa Gilbert IFONO

DGA/IRLA

2<sup>ème</sup> EDITION

CONAKRY ~~1915~~

2015

## **PREFACE**

Au lendemain du séminaire international sur la réforme du système de transcription des langues guinéennes, tenu à Conakry du 27 Juillet au 2 Août 1989, le Gouvernement a rendu officiel le nouvel alphabet pour la transcription des langues. L'ordonnance n°019/PRG/SGG/du 10 Mars 1989, constitue à cet égard, l'expression d'une volonté politique de promotion de nos langues.

Il y a lieu de constater en effet, que malgré de réels efforts d'amélioration, l'alphabet guinéen, en vigueur depuis 1976 comportait quelques insuffisances : des signes diacritiques encombrants, un nombre élevé de digraphes, le manque d'harmonisation de notre système d'écriture avec ceux des pays de la sous-région. L'on comprend dès lors le souci de l'Institut de Recherche Linguistique Appliquée (IRLA), de satisfaire à une double exigence que résumant deux mots clé : simplification et harmonisation.

Le nouvel alphabet des langues de Guinée, sans être parfait, répond à cette attente dans la mesure où il constitue l'un des préalables à l'entreprise de promotion des langues nationales. C'est dire qu'il est la première phase de la nécessaire étape de vulgarisation, laquelle doit permettre que soit traduit en faits concrets, l'ensemble des exposés et débats du séminaire sur la réforme de notre système de transcription.

Il faut espérer que les utilisateurs du nouvel alphabet, en priorité les enseignants, en favoriseront l'amélioration et la diffusion à une échelle toujours plus grande.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**

**SALIOU COUMBASSA**

.../...